

10100111110101100000001100101111
010 NOUVELLE SESSION NATIONALE 101
111101001010111110100111101000
1100000000110100000100111000100
1001111011110101001001000101010
010000100011010110010111110010
100011111010011011100100000000
0001000101010000100110101010110
MAJEURE 010000101001001111110
SOUVERAINETE NUMERIQUE
& CYBERSECURITE 1011010001
100101011000110011011101101000
10100111110101100000001100101111
010000000100111110100011011101
111101001010111110100111101000
1100000000110100000100111000100
1001111011110101001001000101010
010000100011010110010111110010
100011110010011011100100000000
001010010101011110110000100110

LES ENJEUX DE SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE ET DE CYBERSÉCURITÉ

- Un nouveau **facteur de conflit**, une préoccupation grandissante des pouvoirs publics et des acteurs économiques ;
- Une **entreprise** sur deux est aujourd'hui ciblée par les cyberattaques ;
- Les organisations doivent **s'adapter** pour faire face à la multiplication de menaces de plus en plus sophistiquées ;
- Les solutions technologiques requièrent un progrès constant de l'**innovation** ; la diffusion des bonnes pratiques implique des efforts de **formation** ;
- L'élaboration d'une **vision stratégique "cyber"** est désormais une nécessité, tant pour les entreprises que pour nos administrations.

OBJECTIFS ET APPORT DE LA MAJEURE

Des objectifs accordés aux préoccupations actuelles des plus hauts responsables du secteur

- Engager une **réflexion stratégique** sur les enjeux "cyber" ;
- Développer une **compréhension globale** de ces enjeux, adossée à une **connaissance solide des différents acteurs** travaillant dans des champs d'action spécifiques : politique, juridique, économique, éthique, technique...
- Mieux comprendre les ressorts et les rouages de la **décision publique** et de l'action de l'État, aussi bien au niveau national qu'europpéen ;
- Élaborer une réflexion collective, partant de la diversité des compétences, au service des intérêts de l'**entreprise** et de l'**administration** ;
- Mieux comprendre la nature et la portée de la **transformation numérique** et mieux évaluer ses conséquences en termes de **menaces** ;
- Mieux connaître les **moyens mis en œuvre par l'État** pour assurer la cybersécurité (sécurité des systèmes d'information, lutte contre la cybercriminalité, renseignement et cyberdéfense) ;
- Analyser les doctrines et les pratiques de nos grands alliés et des principaux acteurs cyber dans le monde ;
- Ancrer la réflexion dans la pratique et l'expérience de terrain, en programmant un nombre conséquent de **rencontres** avec des professionnels de tout horizon (institutionnels ou privés).

Apport de la majeure pour les auditeurs

► Comprendre pour agir

Les auditeurs de cette majeure auront **acquis** :

- des compétences permettant une solide maîtrise des enjeux ;
- une compréhension fine de la dimension **interministérielle** et **intersectorielle** des enjeux de souveraineté numérique ;
- une **vision globale** des grands enjeux du moment ;
- une expertise en matière d'analyse prospective et de réflexion stratégique.

► Se comprendre pour agir ensemble

Notre formation est aussi une **expérience collective** qui permet aux auditeurs de :

- s'extraire de leur sphère d'expertise spécifique pour **questionner leur point de vue initial et leurs pratiques** ;
- **partager** leurs savoirs et leurs acquis d'expérience, tout en s'ouvrant à l'altérité ;
- forger une **communauté d'engagement** agissant au service des intérêts stratégiques du pays.

MAJEURE

"SOVERAINETÉ NUMÉRIQUE & CYBERSÉCURITÉ"

Période de formation septembre 2021 à juin 2022

Formation dispensée en 32 jours environ

Nombre d'auditeurs : 40

NOUS CONTACTER

Pour toutes questions relatives au contenu de la majeure
sncyber@ihedn.fr

Pour toutes questions relatives au processus de recrutement :
01 44 42 47 06 – recrutement.auditeurs@ihedn.fr

CONTENU GÉNÉRAL DE LA MAJEURE

SOCLE COMMUN

- Séminaire de rentrée
- Module "Grands enjeux stratégiques"
- Mission "Bruxelles" + "Europe"
- Mission "Monde"
- Forum stratégique

MODULES SPÉCIFIQUES

- **Module 1** : "La transformation numérique et la menace cyber"
- **Module 2** : "L'État et la cybersécurité"
- **Module 3** : "La cyber en Europe et à l'international"
- **Module 4** : "La maîtrise des risques cyber"
- **Module 5** : "Souveraineté numérique"

PUBLIC CONCERNÉ

Quarante auditeurs, de nationalité française, âgés de 35 à 55 ans (moyenne d'âge entre 45 et 47 ans) :

- Cadres dirigeants des secteurs public et privé
- Chefs d'entreprises
- Hauts fonctionnaires civils et militaires
- Hauts responsables des différents secteurs d'activité économiques, notamment liés aux grands enjeux du cyber
- Élus (européens, nationaux, locaux)

Cette formation n'est pas ouverte aux candidats étrangers

**CLÔTURE DES
INSCRIPTIONS**
28 février 2021

**PUBLICATION AU
JOURNAL OFFICIEL**
1-15 juillet 2021

**OUVERTURE
DES INSCRIPTIONS**
23 novembre 2020

**ENTRETIEN
DE SÉLECTION**
mars-avril-mai 2021

**OUVERTURE DE LA
SESSION NATIONALE**
septembre 2021

DEVENIR AUDITEUR

CONDITIONS REQUISES

- Avoir la nationalité française
- Avoir entre 35 et 55 ans
- Les candidats doivent s'inscrire en ligne sur le site de l'IHEDN

Seuls les dossiers de candidature **complets** seront **acceptés** et **étudiés**

DROITS D'INSCRIPTION ET FINANCEMENT

- Secteur privé : **tarif plafonné à 20 000 €**
(notamment pour les grandes entreprises et leurs filiales, les banques et assurances, les avocats d'affaire, les cabinets de conseil...)
- PME, PMI, TPE, professions libérales et indépendants : **12 000 €**
- Secteur public et élus : **6 000 €**
(élus, fonctionnaires, militaires, universitaires, journaliste TV et radio...)
- Autres : **3 000 €**
(représentants syndicaux, associatifs, culturels, journalistes de presse écrite et indépendants)

Le choix du tarif est déclaratif
(validation après examen du dossier)

Les droits d'inscription sont à verser entre l'admission, début juillet 2021, et la rentrée de septembre 2021.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les principaux critères pris en compte pour la sélection des candidats sont les suivants :

- le parcours professionnel et le niveau de responsabilité exercé ;
- une bonne maîtrise de la langue anglaise dans un contexte professionnel ;
- le sens du dialogue, l'ouverture d'esprit, le goût pour la réflexion collective et la volonté d'engagement ;
- un intérêt pour les questions de défense et de sécurité.

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Après analyse des dossiers d'inscription remplissant l'ensemble des conditions, et comprenant l'intégralité des pièces justificatives requises, des entretiens individuels avec un jury se dérouleront à compter du 1^{er} mars 2021.

TITRE OBTENU EN FIN DE SESSION

Titre d'auditeur obtenu en fin de session : le titre d'auditeur est conféré par décision du directeur de l'IHEDN aux participants ayant satisfait aux conditions d'assiduité.

DATES À RETENIR

Recueil des candidatures en ligne

- À compter du 23 novembre 2020

Clôture des candidatures

- 28 mars 2021

Entretiens avec les jurys
de sélection

- du 1^{er} mars au 31 mai 2021

Publication au *Journal officiel* de
la liste des auditeurs de la session
nationale 2021-2022

- 1^{er}-15 juillet 2021

Période de formation

- de septembre 2021 à juin 2022

LIEUX DE FORMATION

Paris et missions d'étude en France
et à l'étranger

